Security Intelligence Review Committee

1986-87 Estimates

Part III

Expenditure Plan

86-02164/

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with part II.

© Minister of Supply and Services Canada 1986

Available in Canada through

Authorized Bookstore Agents
and other bookstores

or by mail from

Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1987-III-77
ISBN 0-660-53210-7

Canada: $3.00
Other countries: $3.60

Price subject to change without notice.

1986-87 Estimates

Part III

Security Intelligence Review Committee

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document, and contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

It is divided into two sections. Section I presents an overview of the Program including a description, information on its background, objectives, and planning perspective as well as performance information that form the basis for the resources requested. Section II provides supplementary financial information regarding expenditures by object, personnel expenditures and capital expenditures.

Section I is preceded by extracts from Part II of the Estimates in order to provide continuity with the other Estimates documents.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the contents of each section. In addition, references are made throughout the document to allow the reader to find more detail on items of particular interest.

Table of Contents

Extracts from Part II of the Estimates 4

Section I
Program Overview

A. Highlights 5
B. Financial Summary 6
C. Background
   1. Introduction 7
   2. Legal Mandate 7
   3. Program Objective 7
   4. Program Description 7
   5. Program Organization for Delivery 8
D. Planning Perspective
   1. Environment 9
   2. Initiatives 9
   3. Program Effectiveness 9
   4. Performance Information/Resource Justification 10

Section II
Supplementary Information

A. Analysis by Object
   1. Expenditures by Object 12
   2. Personnel Expenditures 13
B. Cost Analysis 13
C. Report on First Year of Operation 14

Extracts from Part II of the Estimates

Appropriation Authority

Authority is requested in these Estimates to spend $812,000 to carry out the planned activities of the Security Intelligence Review Committee in 1986-87. Additional expenditures of $64,000 are forecast under the existing statutory authority for contributions to employee benefit plans.

Financial Requirements by Authority

Vote	(thousands of dollars)	1986-87 Main Estimates	1985-86 Main Estimates
	Security Intelligence Review Committee		
30	Program expenditures	812	830
(S)	Contributions to employee benefit plans	64	46
	Total Program	876	876

Votes - Wording and Amounts

Vote No.	Department or agency (dollars)	1986-87 Main Estimates
	Security Intelligence Review Committee	
30	Security Intelligence Review Committee - Program expenditures	812,000

Program by Activities

(thousands of dollars)	1986-87 Main Estimates			1985-86 Main Estimates
	Budgetary		Total	
	Operating	Capital		
* Security Intelligence Review Committee	861	15	876	876

* In 1985-86 funding for this Agency was included as an Activity in the Privy Council Program.

Section I
Program Overview

A. Highlights

The Security Intelligence Review Committee is an independent body, authorized by Parliament in July 1984, and established on November 30, 1984.

During 1984-85 and 1985-86, the Committee operated as part of the Privy Council Program. In 1986-87 the Committee becomes a separate agency.

The Committee intends to emphasize the following aspects of its mandate in 1986-87:

- submission of its first full report to Parliament (to be tabled by the Solicitor General of Canada in 1986) detailing the results of the past year's review of Canadian Security Intelligence Service (CSIS) activities; the report would include as full a summary as appropriate of the use of warrants for intrusive techniques;

- the inclusion in its 1986 annual report of statistics on the Committee's complaints function, and commentary on the state of the security clearance process in federal departments and agencies;

- the examination of warrants and of the information gained therefrom;

- a full review of CSIS' arrangements with foreign and domestic governments and agencies;

- an analysis of the intelligence obtained and, where possible, the cost effectiveness of intrusive information gathering methods. This analysis would be oriented so as to allow the Committee to make a judgement as to whether the balance between the protection of Canadians' civil liberties and the protection of national security is appropriate and, if not, how it might best be altered;

- the compilation and analysis of statistics on the operational activities of CSIS, including particularly matters requiring a judicial warrant;

- comprehensive compliance audits in selected operational areas with the assistance of the Auditor General; and

- the first steps in a long-term analysis of the use of human sources.

The Committee also intends to meet during 1985-86 with the central agencies and departments concerned in an effort to substantially reduce the current flow of security clearance complaints. Without such a significant reduction in the volume of complaints the Committee will require a review of its resource base to ensure that complainants do not have to wait an inordinate length of time for their cases to be investigated. Most of these cases have very serious employment implications which make any delay in Committee consideration unacceptable.

B. Financial Summary

Funding requirements for the Security Intelligence Review Committee, for both the Estimates and the current year, are presented in Figure 1.

Figure 1: Financial Requirements by Activity ($000)

	Estimates 1986-87	Forecast * 1985-86	Change
Security Intelligence Review Committee	**876**	876	-
Planned person-years	**13**	8	5

Explanation of Change: Although there is no increase in 1986-87 requirements over the 1985-86 forecast expenditures, this is based upon the assumption that the Government's Security Program Under Review, and the Committee's own efforts with the central agencies and departments will lead to a very substantial reduction in the workload now imposed on the Committee by the large number of security clearance complaints.

* The Committee did not receive funding through Main Estimates for 1985-86. The Forecast for 1985-86 is comprised of funds provided through the Privy Council Program.

C. Background

1. Introduction

The Security Intelligence Review Committee has as its mandate under the Canadian Security Intelligence Service Act, the independent, external review of the Canadian Security Intelligence Service (CSIS). It is also required to investigate complaints from individuals who have had their employment prospects affected by the denial of a security clearance, and complaints referred to it by the Human Rights Commission. Finally, it is required to investigate reports made to it by the Secretary of State, the Minister of Immigration, and the Solicitor General of Canada, which relate to national security or to an individual's involvement in organized crime. The Committee is required to report annually to Parliament on these matters.

2. Legal Mandate

The Committee derives its powers from the Canadian Security Intelligence Service Act promulgated on July 16, 1984. The Chairman and Members were appointed by Order in Council on November 30, 1984.

The Committee is empowered to set its own Rules of Procedure, and to employ an executive secretary and adequate staff to support its activities. The Act requires the Committee to report annually to the Solicitor General of Canada who must, in turn, table the report in each House of Parliament on any of the first fifteen days on which that House is sitting after the day the Minister receives it. The Committee may also require CSIS or the Inspector General appointed under the CSIS Act to conduct a review of specific activities of the Service and provide the Committee with a report of the review.

3. Program Objective

The objective of the Review Committee is to provide external review of the Canadian Security Intelligence Service performance of its duties and functions; and to examine complaints by individuals or reports by Ministers related to security clearances and the national security of Canada.

4. Program Description

Within the broad range of duties specified by the Act, there are distinct sets of activities through which the Committee delivers its program:

- by carrying out research into CSIS activities generally;
- by instituting studies, reviews, or compliance audits of specific CSIS activities;
- by consulting with leading civil libertarians and experts in security intelligence matters, both domestic and foreign;
- by communicating its findings to the Solicitor General from time to time, to senior officials where appropriate, and to Parliament in its Annual Report;
- by investigating speedily, thoroughly and fairly all complaints and reports laid before it; and
- by attempting to act as a catalyst in the effort to improve and streamline the security assessment process in the Public Service.

5. Program Organization for Delivery

Activity Structure: The Security Intelligence Review Committee has one Activity which is identical to the Program.

Organization Structure: The Committee is made up of a Chairman and four members; all are appointed by the Prime Minister after consultation with the leaders of the opposition parties in the House of Commons, and all serve on a part-time basis. The Chairman is the Chief Executive Officer of the Committee.

Members of the Committee meet at least monthly and they all spend at least five days each month on Committee business; the Chairman's heavier responsibilities require him to spend nine days each month on the Committee's business. The Chairman and Members receive honoraria and expenses for the time they devote to the Committee.

The Committee has engaged a small staff of thirteen all told: an executive secretary, an assistant to the executive secretary to handle complaints and Ministerial reports; a Director of Research, two research officers, and a research assistant; a co-ordinator of reports and communications who also supports the research function; an administrative officer who is also the Committee registrar for hearings; and a support staff of five. There is a particular burden on the Committee's administrative support because the material handled by the Committee is sensitive and highly classified, and must be dealt with using special security procedures.

The Committee decides formally at its monthly meetings the research and other activities it wishes to pursue, and sets priorities for the staff. Day-to-day operations are delegated to the Executive Secretary with guidance where necessary from the Chairman in his role as the Chief Executive Officer of the organization.

D. Planning Perspective

1. Environment

Fulfilling the Committee's mandate requires it to examine carefully the international political climate and to keep in close touch with opinion leaders and experts within Canada. A fair and informed review of CSIS activities cannot be undertaken by individuals who are not knowledgeable about the environment in which CSIS must operate. The Committee's judgement of the manner in which CSIS allocates its resources is bound to colour its judgement of how efficiently the Service operates. Since the Committee's Annual Report is meant to be an objective account of what can be made public about very secret activities, Parliament and the Canadian public have a right to expect that the Committee's judgements be well-founded in the light of contemporary circumstances.

2. Initiatives

Those areas which will be emphasized for 1986-87 are outlined on pages 5 and 6. They reflect the developmental nature of many of the Committee's plans in its first few years of operation.

3. Program Effectiveness

Since the Committee has been in-being for only one year it is not possible to assess adequately the effectiveness of the program. Even in the longer term, measures of effectiveness will be highly subjective where they pertain to the review function. On the other hand, there are already several effectiveness indicators relative to the complaints function.

In its review or oversight of CSIS' activities, the Committee's effectiveness will be measured externally by the degree to which Parliament and the Public perceive the Committee to be fully informed about CSIS activities, and in tune with contemporary attitudes about what those activities should encompass. The Committee will judge its own effectiveness by the degree to which Members are satisfied that they really do know all that they should know about CSIS' activities.

In its role as the investigator of complaints or Ministerial reports, the Committee has been able to quickly establish procedures for the speedy and fair disposition of cases put before it. The Committee will consider itself effective in this area if the fairness with which it draws the very difficult to define line between individual liberty and national security is acknowledged by the parties concerned.

4. Performance Information/Resource Justification

The Security Intelligence Review Committee does not operate within a level of resources established by tradition or experience. Such an organization has not existed before, and it is the Chairman, with advice from his colleagues, who must determine the resources required for the Committee to fulfil its statutory responsibilities effectively and efficiently.

The Committee's program is comprised of two main functions. With a small staff, personnel resources must be deployed as Committee priorities require. However, the functional assignment of staff personnel is expected to be generally as shown in Figure 2.

Figure 2: 1986-87 Resources by Function

Function	1986-87 Person-years	1986-87 $000 (Salary)
Review (Research, Policy Analysis, and audit)	5.5	241
Investigation of complaints and Ministerial reports	2.5	103
Security and general administrative support	5	124
	13	468

The research, analysis, audit, and consultation which provide the basis for the Committee's ability to report with confidence to Parliament in its annual report are continuing processes. Occasionally, a particular research project or study may fall wholly within a fiscal year, making it possible to establish discrete costs; this is most likely to happen with studies requiring the special expertise of outside consultants under contract. More often, the Committee's research and monitoring function will require assigned resources over a period of years, with reports, conclusions or recommendations flowing from the Committee on a sporadic timetable. Thus, the annual report in any given year, or special Committee reports to the Solicitor General when appropriate, will usually reflect the application of resources provided for more than one year. This will be particularly, and self-evidently, true in the very early years of the Committee's operation, when the learning process is still dominant.

The Committee has a staff program in place to ensure that as much as possible of all published material of interest is provided to Members in full or summary form. A network of academics and experts in Britain, the U.S., and Australia as well as in Canada is now in place, and the

Committee receives a steady flow of relevant material. The Committee intends to continue to meet experts in the field for in-depth discussions at least once each month.

At present, the security and general administrative support activity is heavily oriented toward the complaint function because of the large volume of complaints and the consequent flow of documents, transcripts, and Committee reports. It must soon be able to handle a considerably greater volume of research material, but for this to happen will require a significant reduction in the present volume of security clearance complaints.

The Committee intends to seek further efficiencies in the way it deals with complaints and Ministerial reports, but the extent to which this can be accomplished is clearly limited by the requirement to be thorough, and to provide both the substance and the appearance of natural justice to both parties. Even with the substantial progress which has already been made in the efficient handling of investigations, it is essential that the Government's Security Program Under Review (SPUR) initiative, together with the Committee's own efforts, succeed in reducing the present volume of complaints. Otherwise, the Committee will need to request a review of its resource base for 1986-87.

Section II
Supplementary Information

A. Analysis by Object

1. Expenditures by Object

Figure 3: Expenditure by Object ($000)

	Estimates 1986-87	Forecast 1985-86	Actual* 1984-85
Personnel			
Salaries and wages	468	293	72
Contributions to employee benefit plans	64	46	9
	532	339	81
Goods and services			
Transportation and communications	67	107	26
Information	20	15	1
Professional and special services	213	299	11
Rentals	14	13	2
Purchased repair and upkeep	5	5	6
Utilities materials and supplies	10	10	5
All other expenditures	-	-	-
	329	449	51
Total operating	861	788	132
Capital	15	88	81
Total expenditures	876	876	213

* The Actual expenditures for 1984-85 are for the period November 30, 1984 until March 31, 1985. Expenditures in 1984-85 and 1985-86 are funded through the Privy Council Program.

2. Personnel Expenditures

Figure 4 displays the number of person-years and average salary of each category of employees.

Figure 4: Planned Person-Years and Salary Provision

	Planned Person-Years			Current Salary Range		1986-87 Average Salary Provision
	86-87	85-86	84-85			
Management	1	1	1	50,350	96,300	-
Administrative and Foreign Service	6	4	-	13,912	57,987	41,500
Administrative Support	6	3	-	12,932	31,946	23,000

Note: The person-year column displays the forecast distribution by occupational group of the planned person-years for the program. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group at October 31, 1985. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and merit pay divided by the person-years for the occupational group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

B. Cost Analysis

Figure 5: Program Costs ($000)

	1986-87 Operating Expenditures	Add Other Costs	**Total Cost**	Total 1985-86
Security Intelligence Review Committee	876	153	**1,029**	1,025

Other costs consist of accommodation provided without charge by Public Works ($142,000) and other services provided without charge by Treasury Board ($11,000).

C. Report on First Year of Operations

The Chairman and Members of the Review Committee were appointed on November 30, 1984. An Executive Secretary was engaged in February 1985. The past year was, therefore, the first full year of operation.

Highlights of the program's performance in 1985-86 were:

- the tabling in Parliament by the Solicitor General of the Committee's first Annual Report;
- the publication of comprehensive Rules of Procedure for the handling of complaints and Ministerial reports;
- wide ranging consultation with the central agencies and departments, academics, present and former Solicitors General, and other experts in the security intelligence and civil liberties fields, as well as full briefings from British, American, and Australian experts in security intelligence matters;
- extensive in-depth briefings received from CSIS both at CSIS headquarters and in the Toronto, Montreal, Vancouver, and Quebec City regional headquarters;
- a comprehensive study of CSIS recruiting , and personnel training and development activities, including interviews with some 150 of CSIS' officers and staff;
- an initial study of CSIS' multi-year operational plan in comparison with the strategic overview and CSIS' own accountability reports;
- the analysis of the CSIS Annual Report for 1984 together with the Inspector General's Certificate, and subsequent commentary to the Director and the Inspector General;
- a preliminary analysis of CSIS' use of open sources of information, and of plans for the future in this regard;
- the investigation of thirty-one (31) complaints or reports, and preliminary work on another forty (40) complaints or reports to be heard during the first quarter of 1986; and
- meetings with officials from the Privy Council Office, CSIS and other departments in a preliminary attempt to devise guidelines which will eventually substantially reduce the flow of complaints to the Committee.

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Budget des dépenses 1986-1987

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1986

En vente au Canada par l'entremise de nos

agents libraires agréés
et autres librairies

ou par la poste auprès du:

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1987-III-77
ISBN 0-660-53210-7

au Canada: $3.00
à l'étranger: $3.60

Prix sujet à changement sans préavis

Budget des dépenses 1986-1987

Partie III

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Préface

Conçu pour servir de document de référence, le présent plan de dépenses propose à ses utilisateurs différents niveaux d'information pouvant répondre à leurs besoins propres.

Le document comprend deux sections. La section I donne un aperçu du Programme, y compris une description, des données de base, des objectifs, une perspective de planification et des renseignements sur le rendement qui constituent le fondement des ressources demandées. La section II offre de plus amples renseignements sur les dépenses par article, en personnel et en capital.

La section I est précédée d'extraits de la Partie II du Budget des dépenses, afin d'assurer le lien avec les autres documents budgétaires.

Le document vise à permettre au lecteur de trouver facilement les renseignements qu'il cherche. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépense qui l'intéressent particulièrement.

Table des matières

Extrait de la Partie II du Budget des dépenses 4

Section I
Aperçu du Programme

A. Points saillants 5
B. État financier récapitulatif 6
C. Données de base
1. Introduction 7
2. Mandat 7
3. Objectif du Programme 7
4. Description du Programme 7
5. Plan d'exécution du Programme 8
D. Perspective de planification
1. Contexte 9
2. Initiatives 9
3. Efficacité du Programme 9
4. Données sur le rendement et justification des ressources 9

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Analyse par article
1. Dépenses par article 12
2. Dépenses en personnel 13
B. Analyse des coûts 13
C. Rapport sur la première année de fonctionnement 14

Extraits de la Partie II du Budget des dépenses

Autorisation

Autorisation est demandée de dépenser $812,000 afin de réaliser les activités du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité pour 1986--87. Des dépenses supplémentaires de $64,000 sont prévues en vertu de l'autorisation législative existante pour les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.

Besoins financiers par autorisation

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1986-1987	Budget principal 1985-1986
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
30	Dépenses du Programme	**812**	830
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**64**	46
	Total du Programme	**876**	876

Crédits - Libellé et sommes demandées

Nos des crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1986-1987
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	
30	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité - Dépenses du Programme	**812,000**

Programme par activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1986-1987			
	Budgétaire		**Total**	Budget principal 1985-1986
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
* Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	861	15	**876**	876

* Les fonds affectés à cet organisme ont été inclus à titre d'activité dans le cadre du Programme du Conseil privé.

Section I
Aperçu du Programme

A. Points saillants

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité est un organisme indépendant dont la création a été autorisée par le Parlement en juillet 1984 et qui a été établi le 30 novembre 1984.

Pendant les années 1984-1985 et 1985-1986, le Comité faisait partie du Programme du Conseil privé. En 1986-1987, il deviendra un organisme distinct.

Le Comité a l'intention de souligner les aspects suivants de son mandat en 1986-1987:

- présentation de son premier rapport complet au Parlement (qui sera déposé par le Solliciteur général du Canada en 1986) donnant les résultats de l'examen des activités du Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS) effectué l'an dernier; le rapport inclura des détails aussi complets que possible sur l'utilisation des mandats de perquisition;

- inclusion dans son rapport annuel pour 1986 de statistiques sur la fonction du Comité relative aux plaintes et d'observations sur l'état du processus d'habilitation de sécurité au sein des ministères et organismes fédéraux;

- examen des mandats et des renseignements qu'ils ont permis d'obtenir;

- examen complet des arrangements pris par le SCRS avec les gouvernements et organismes étrangers et intérieurs;

- analyse des renseignements obtenus et, si possible, du rapport coût/efficacité des méthodes de perquisition. Cette analyse sera orientée de façon à permettre au Comité de juger si l'équilibre entre la protection des libertés civiles des Canadiens et la protection de la sécurité nationale est juste et, dans la négative, comment il faudrait la modifier;

- regroupement et analyse de statistiques sur les activités opérationnelles du SCRS, et particulièrement sur les questions exigeant un mandat judiciaire;

- vérifications détaillées, avec l'aide du vérificateur général, du respect de la loi dans des secteurs opérationnels choisis; et

- premières étapes d'une analyse à long terme de l'utilisation des ressources humaines.

Le Comité a aussi l'intention de se réunir pendant 1985-1986 avec les organismes centraux et les ministères compétents afin de réduire nettement le nombre actuel de plaintes concernant les habilitations de sécurité. S'il n'obtient pas une telle réduction, il demandera un réexamen de sa base de ressources pour éviter que les plaignants n'attendent à l'excès qu'il enquête sur leur cas. En effet, la plupart de ces plaintes ont une incidence très sérieuse sur l'emploi, ce qui rend tout retard dans leur examen par le Comité inacceptable.

B. État financier récapitulatif

Les besoins financiers du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité pour l'année budgétaire et le présent exercice financier sont indiqués au tableau 1.

Tableau 1: État financier récapitulatif par activité (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1986-1987	Prévu* 1985-1986	Différence
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	876	876	-
Années-personnes prévues	13	8	5

Explication de la différence: Il n'y a aucune augmentation des besoins pour 1986-1987 par rapport aux dépenses prévues pour 1985-1986, parce que l'on estime que la Révision gouvernementale des politiques en matière de sécurité et les propres efforts du Comité auprès des organismes centraux et des ministères entraîneront une très nette réduction de la charge de travail que constituent actuellement pour le Comité les nombreuses plaintes concernant les habilitations de sécurité.

* Le Comité n'a pas reçu de fonds par l'entremise du Budget des dépenses principal pour 1985-1986. Les dépenses prévues pour 1985-1986 étaient couvertes par le Programme du Conseil privé.

C. Données de base

1. Introduction

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité est mandaté en vertu de la Loi sur le Service de renseignement de sécurité comme mécanisme d'examen indépendant et externe du Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS). Il est aussi mandaté pour enquêter sur les plaintes des particuliers dont les perspectives d'emploi ont été touchées par le refus d'une habilitation de sécurité, ainsi que les plaintes qui lui sont renvoyées par la Commission des droits de la personne. Enfin, il doit faire enquête sur les rapports que lui présentent le Secrétaire d'État, le ministre de l'Immigration et le Solliciteur général du Canada concernant la sécurité nationale ou l'implication d'un particulier dans le crime organisé. Le Comité doit présenter un rapport annuel au Parlement sur ces questions.

2. Mandat

Le Comité tire ses pouvoirs de la Loi sur le Service canadien de renseignement de sécurité promulguée le 16 juillet 1984. Son président et ses membres ont été nommés par décret en conseil le 30 novembre 1984.

Le Comité est habilité à établir ses propres Règles de procédure et à engager un secrétaire exécutif et un effectif suffisant pour appuyer ses activités. Il est tenu en vertu de la Loi de présenter un rapport annuel au Solliciteur du Canada qui doit, à son tour, le déposer à chaque chambre du Parlement dans les quinze premiers jours où siège cette chambre après la réception du rapport par le ministre. Le Comité peut aussi charger le SCRS ou l'Inspecteur général nommé en vertu de la Loi sur le SCRS d'examiner les activités précises du Service et de faire rapport de cet examen au Comité.

3. Objectif du Programme

Le Comité de surveillance a pour objectif d'assurer une surveillance externe de la façon dont le Service canadien du renseignement de sécurité exerce ses fonctions; et examiner les plaintes déposées par des particuliers ou les rapports présentés par des ministres relativement à des habilitations de sécurité ou de la sécurité nationale du Canada.

4. Description du Programme

Les nombreuses fonctions précisées dans la Loi se répartissent en catégories distinctes d'activités par lesquelles le Comité met son programme en oeuvre, soit:

- la recherche sur les activités générales du SCRS;
- l'étude et l'examen de certaines activités du SCRS et leur vérification pour s'assurer qu'elles respectent la loi;

- la consultation des champions des libertés civiles et des experts en matière de renseignement de sécurité, au Canada et à l'étranger;

- la transmission de ses conclusions au Solliciteur général à l'occasion, aux hauts fonctionnaires au besoin, et au Parlement dans son Rapport annuel;

- l'étude rapide, complète et juste de la totalité des plaintes et rapports qui lui sont présentés;

- la tentative d'agir comme catalyseur pour améliorer et rationnaliser le processus d'habilitation de sécurité dans la fonction publique.

5. Plan d'exécution du Programme

Structure des activités: Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité a une activité qui est identique au Programme.

Organisation: Le Comité se compose d'un président et de quatre membres, qui sont tous nommés par le Premier ministre après consultation des chefs des partis de l'opposition à la Chambre des communes et qui agissent tous à temps partiel. Le président est le premier dirigeant du Comité.

Les membres du Comité se réunissent au moins une fois par mois et ils consacrent tous un minimum de cinq jours par mois aux affaires du Comité; le président y consacre neuf jours par mois parce que ses responsabilités sont plus lourdes. Le président et les membres reçoivent des honoraires et des indemnités pour le temps qu'ils donnent au Comité.

Le Comité a engagé un petit effectif comprenant en tout 13 personnes, soit: un secrétaire exécutif, un adjoint au secrétaire exécutif chargé des plaintes et des rapports ministériels; un directeur de la recherche, deux agents de recherche, et un adjoint de recherche; un coordonnateur des rapports et des communications qui appuie aussi la fonction de recherche; un agent administratif également chargé de mettre au rôle les audiences du Comité et un personnel de soutien constitué de cinq employés. Le fardeau du personnel de soutien administratif du Comité est particulièrement lourd parce que les documents traités par le Comité sont délicats, qu'ils portent une cote de sécurité élevée, et qu'ils doivent faire l'objet de procédures de sécurité spéciales.

Le Comité détermine officiellement à ses réunions mensuelles les activités de recherche et autres qu'il désire entreprendre, et il établit des priorités pour le personnel. Les activités quotidiennes sont confiées au secrétaire exécutif qui consulte au besoin le président en sa qualité de premier dirigeant de l'organisme.

D. Perspective de planification

1. Contexte

Pour remplir son mandat, le Comité doit bien connaître le climat politique à l'échelle internationale et maintenir des liens étroits avec les porte-parole et les experts de l'opinion au Canada. Un examen juste et documenté des activités du SCRS ne peut être entrepris par des particuliers qui ne sont pas bien informés sur le milieu dans lequel le SCRS doit intervenir. Le jugement que le Comité portera sur la façon dont le SCRS répartit ses ressources influencera inévitablement celui qu'il portera sur l'efficacité du Service. Étant donné que le rapport annuel du Comité est censé être un compte rendu objectif de ce qui peut être rendu public au sujet d'activités très secrètes, le Parlement et le public canadien ont le droit de s'attendre que les jugements du Comité soient bien fondés et tiennent compte de la conjoncture.

2. Initiatives

Les initiatives qui seront soulignées en 1986-1987 figurent aux pages 5 et 6. Elles témoignent du fait que bien des plans du Comité n'en seront qu'aux étapes préliminaires pendant ses premières années de fonctionnement.

3. Efficacité du Programme

Comme le Comité existe depuis un an seulement, il est impossible d'évaluer correctement l'efficacité du Programme. Même à plus long terme, les mesures de l'efficacité appliquées à la fonction d'examen seront hautement subjectives. Par contre, il existe déjà plusieurs indicateurs montrant l'efficacité de la fonction relative aux plaintes.

L'efficacité du Comité, dans son examen ou contrôle des activités du SCRS, sera mesurée extérieurement par la mesure où le Parlement et le public considèrent que le Comité est bien informé au sujet des activités du SCRS et qu'il tient compte des attitudes concernant l'ampleur de ces activités. Le Comité évaluera sa propre efficacité en déterminant la mesure où les membres sont convaincus qu'ils possèdent tous les renseignements nécessaires au sujet des activités du SCRS.

En ce qui concerne les enquêtes sur les plaintes ou les rapports ministériels, le Comité a pu établir promptement des procédures pour le règlement rapide et juste des affaires dont il est saisi. Le Comité considérera qu'il a efficacement rempli son rôle dans ce domaine si la valeur de la très délicate ligne de démarcation qu'il tracera entre la liberté individuelle et la sécurité nationale est reconnue par toutes les parties concernées.

4. Données sur le rendement et justification des ressources

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité n'a pas un niveau de ressources établi par la tradition ou l'expérience. Il s'agit du premier organisme en son genre, et c'est le président, avec

les conseils de ses collègues, qui doit déterminer les ressources dont le Comité a besoin pour assumer ses responsabilités légales avec efficacité et efficience.

Le programme du Comité se compose de deux fonctions principales. Ses ressources en matière de personnel étant limitées, le Comité doit les répartir en fonction de ses priorités. Toutefois, on s'attend que l'allocation du personnel selon la fonction correspondra généralement aux prévisions du tableau 2.

Tableau 2: Ressources selon la fonction en 1986-87

Fonction	1986-1987 Années-personnes	(en milliers de dollars - traitements)
Examen (Recherche, Analyse des politiques, et Vérification)	5,5	241
Enquêtes sur les plaintes et les rapports ministériels	2,5	103
Sécurité et soutien administratif général	5	124
	13	468

Les recherches, analyses, vérifications et consultations qui permettent au Comité de faire annuellement rapport au Parlement avec assurance sont des processus continus. Il arrivera que la durée d'un projet de recherche ou d'une étude se limite à un exercice financier, ce qui permettra d'en établir le coût sur un an; ce sera généralement le cas des études qui exigent les connaissances spéciales de conseillers extérieurs engagés à forfait. Le plus souvent, des ressources devront être attribuées aux fonctions de recherche et de contrôle du Comité pour plusieurs années, et le Comité présentera ses rapports, conclusions ou recommandations sans suivre de calendrier particulier. Ainsi, les ressources précisées dans les rapports annuels du Comité, ou dans les rapports spéciaux qu'il présentera au Solliciteur général au besoin, seront généralement attribuées pour plus d'un an. De toute évidence, cette situation surviendra surtout pendant les toutes premières années de fonctionnement du Comité, où le processus d'apprentissage sera encore dominant.

Le Comité a mis en place un programme pour le personnel destiné à garantir que les membres reçoivent le texte intégral ou un résumé d'autant de documents publiés que possible qui sont susceptibles de les intéresser. Il existe maintenant un réseau d'universitaires et d'experts en Grande-Bretagne, aux États-Unis et en Australie ainsi qu'au

Canada, qui envoient régulièrement des documents au Comité. Le Comité a l'intention de continuer à rencontrer des experts dans le domaine pour des discussions approfondies au moins une fois par mois.

À l'heure actuelle, le personnel de sécurité et de soutien administratif consacre une grande partie de son activité aux plaintes, qui sont très nombreuses, et aux documents, transcriptions, et rapports du Comité qui en résultent. Il devra bientôt traiter beaucoup plus de documents de recherche, mais seulement si le nombre de plaintes concernant les habilitations de sécurité diminue nettement.

Le Comité a l'intention de rendre encore plus efficace son traitement des plaintes et des rapports ministériels, mais il est nettement limité dans cette entreprise par la nécessité d'être complet et de rendre, en réalité autant qu'en apparence, la justice naturelle aux deux parties. Même si l'efficacité des enquêtes semble s'être grandement améliorée, il est essentiel que la Révision des politiques en matière de sécurité (RPMS), conjuguée aux propres efforts du Comité, réduise le nombre actuel de plaintes, sinon le Comité devra demander un réexamen de sa base de ressources pour 1986-1987.

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Analyse par article

1. Dépenses par article

Tableau 3: Dépenses par article (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1986-1987	Prévu 1985-1986	Réel* 1984-1985
Personnel			
Traitements et salaires	468	293	72
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	64	46	9
	532	339	81
Biens et services			
Transports et communications	67	107	26
Information	20	15	1
Services professionnels et spéciaux	213	299	11
Location	14	13	2
Achat de services de réparation et d'entretien	5	5	6
Services publics, fournitures et approvisionnements	10	10	5
Toutes autres dépenses	-	-	-
	329	449	51
Total des dépenses de fonctionnement	861	788	132
Capital	15	88	81
Total des dépenses	876	876	213

* Les dépenses réelles pour 1984-1985 couvrent la période comprise entre le 30 novembre 1984 et le 31 mars 1985. Les dépenses engagées pendant les exercices 1984-1985 et 1985-1986 sont prévues dans le Programme du Conseil privé.

2. Dépenses en personnel

Le tableau 4 donne le nombre d'années-personnes et le traitement moyen pour chaque catégorie d'employés.

Tableau 4: Années-personnes prévues et provision pour le traitement

	Années-personnes prévues			Échelle des traitements actuelle		Provision pour le traitement annuel moyen 1986-1987
	86-87	85-86	84-85			
Gestion	1	1	1	50 350	96 300	-
Administration et service extérieur	6	4	-	13 912	57 987	41 500
Soutien administratif	6	3	-	12 932	31 946	23 000

Nota: Les colonnes des années-personnes présentent la répartition, par groupe professionnel, des années-personnes autorisées pour le Programme. La colonne de l'échelle des traitements actuelle illustre l'échelle de traitement de chacun des groupes professionnels au 31 octobre 1985. Dans la colonne du traitement moyen figurent les coûts estimatifs du traitement de base y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations annuelles, les promotions et la rémunération au mérite, divisés par le nombre d'années-personnes du groupe professionnel. Les changements dans la répartition des éléments servant de base aux calculs peuvent avoir un effet sur la comparaison des moyennes d'une année à l'autre.

B. Analyse des coûts

Tableau 5: Coût du Programme (en milliers de dollars)

	1986-1987 Dépenses de fonctionnement	Plus autres coûts	**Coût total**	Total 1985-1986
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	876	153	**1 029**	1 025

Les autres coûts sont ceux du logement fourni gratuitement par les Travaux publics (142 000 $) et des autres services fournis à titre gracieux par le Conseil du Trésor (11 000 $).

C. Rapport sur la première année de fonctionnement

Le président et les membres du Comité de surveillance ont été nommés le 30 novembre 1984. Un secrétaire exécutif a été engagé en février 1985. La dernière année était donc la première année complète de fonctionnement.

1. Voici les points saillants des activités du Programme en 1985-1986:

   - dépôt au Parlement par le Solliciteur général du premier rapport annuel du Comité;

   - publication de Règles de procédure complètes pour le traitement des plaintes et des rapports ministériels;

   - vastes consultations avec les organismes centraux et les ministères, les universitaires, les solliciteurs généraux actuel et antérieurs, et d'autres experts dans les domaines du renseignement de sécurité et des libertés civiles, ainsi qu'exposés complets donnés par des experts britanniques, américains et australiens sur des questions touchant au renseignement de sécurité;

   - conférences approfondies données par le SCRS à l'administration centrale de cet organisme ainsi qu'aux administrations régionales de Toronto, de Montréal, de Vancouver et de Québec;

   - étude globale des activités du SCRS en matière de recrutement, de formation et de perfectionnement du personnel, y compris des entrevues avec quelque 150 agents et employés du SCRS;

   - étude initiale du plan opérationnel pluriannuel du SCRS et comparaison avec l'aperçu stratégique et les propres comptes rendus du SCRS;

   - analyse du rapport annuel du SCRS pour 1984, certificat de l'inspecteur général et observations subséquentes au directeur et à l'Inspecteur général;

   - analyse préliminaire de l'utilisation faite par le SCRS des sources d'information accessibles à tous et des plans à cet égard;

   - enquête sur 31 rapports ou plaintes, et travail préliminaire relatif à 40 autres rapports ou plaintes devant être entendus pendant le premier trimestre de 1986; et

   - réunions avec des hauts fonctionnaires du Bureau du Conseil privé, du SCRS et d'autres ministères dans une tentative préliminaire d'élaborer des lignes directrices qui amèneront éventuellement une nette réduction du nombre de plaintes présentées au Comité.